



Communiqué de presse

Mardi 11 février 2020

Nuit de la solidarité 2020 : les premiers résultats

Dans la nuit du jeudi 30 au vendredi 31 janvier, pour la troisième année consécutive, plus de 2.000 Parisiennes et Parisiens volontaires répartis en plus de 350 équipes ont sillonné Paris pour mener un décompte anonyme des personnes sans-abri et mieux connaître leurs parcours et leurs besoins à l'aide d'un questionnaire co-construit par la Ville, les associations et un comité scientifique.

Comme chaque année depuis 2018, la Ville de Paris a sollicité le concours de partenaires institutionnels qui gèrent des espaces privés accessibles au public : la RATP pour 246 stations de métro parisiennes, la SNCF pour les 7 gares parisiennes, l'AP-HP dans 13 hôpitaux parisiens, Indigo, Saemes et Effia dans 47 parkings parisiens et le bailleur social Paris Habitat dans 38 adresses (halls d'immeubles, caves et parties communes).

Les premiers résultats montrent une certaine stabilité des chiffres par rapport à 2019 :

3 552 personnes sans-abri ont été décomptées dans toute la capitale. En 2019, elles étaient 3.641. Parmi elles :

- **2629 personnes sans-abri ont été décomptées dans les rues de Paris ;**
- **558 personnes sans-abri ont été décomptées dans les zones gérées par les partenaires institutionnels** de l'opération : 230 personnes décomptées par la SNCF dans les gares, 231 par la RATP dans les stations de métro, 59 par l'APHP dans ses hôpitaux, 31 par Indigo, Saemes et Effia dans leurs parkings et 7 par Paris Habitat.
- **365 personnes sans-abri ont été décomptées dans d'autres secteurs** : dans le bois de Vincennes (12e), le bois de Boulogne (16e), les parcs et jardins et les talus du périphérique.

À noter que, comme les années précédentes, **12% des personnes rencontrées étaient des femmes.**

Cette opération a été menée alors que 24 900 places d'hébergement étaient ouvertes à Paris.

Pour rappel :

- 1 436 personnes, situées dans les campements de la Porte d'Aubervilliers, avaient été mises à l'abri par les services de l'État le 28 janvier ;
- 1 628 personnes avaient été mises à l'abri le 7 novembre 2019 depuis les campements de la Porte de la Chapelle ;
- depuis la Nuit de la Solidarité, le 4 février, une troisième opération menée sur les campements de la porte de la Villette a permis de mettre à l'abri 427 personnes.

Les résultats étudiés par un comité scientifique

Tous les questionnaires remplis par les volontaires au cours de la Nuit de la Solidarité ont depuis été transmis à l'APUR (Atelier parisien d'urbanisme), chargé d'analyser les données récoltées et de contrôler leur cohérence en lien avec le comité scientifique afin de produire une étude détaillée.

Les rapports des éditions 2018 et 2019 de la Nuit de la Solidarité sont consultables sur le site de l'APUR

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/situation-rue-paris-nuit-15-16-fevrier-2018>

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/situation-rue-paris-nuit-7-8-fevrier-2019>

Contact presse : 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr